Épreuves périodiques de tir 2026

La FSVD, en collaboration avec les stands, organise les épreuves périodiques de tirs selon les directives de l'Etat de Vaud de 2019.

Les épreuves périodiques de tirs sont destinées à vérifier que chaque chasseur maîtrise la manipulation des armes et le tir de chasse.

Tout chasseur est tenu de réussir périodiquement ses tirs et doit donc se présenter spontanément et en temps opportun à une ou plusieurs épreuves périodiques de tir.

RAPPEL :

Le chasseur vaudois peut choisir entre 2 programmes :

- Le **programme vaudois** (actuellement en vigueur) ou
- Le programme **CSF** (tir fédéral).

Les deux programmes sont **valables pour une période de 3 ans dans le canton de Vaud.**

Si le chasseur vaudois veut chasser dans un autre canton, il doit se renseigner sur la durée de validité du tir CSF dans ce canton.

REMARQUES :

Documents à présenter obligatoirement à l'inscription :

- Le permis de chasse
- Les cartes de contrôle des armes utilisées pour les épreuves périodiques
- Une pièce d'identité

Munition :

- Pour le tir à balle, chaque chasseur apporte sa munition de chasse
- Pour le tir à grenaille, la munition (calibre 12) est fournie sur place

Si vous avez exécuté votre dernière épreuve périodique en 2023 ou avant cette date, vous devez vous présenter cette année.

Calendrier des épreuves 2026

Les chasseurs qui souhaitent accomplir l'un des deux tirs sont invités à se présenter, sans inscription préalable, à l'épreuve selon leur choix.

Stand de tir de Longirod

Stand en rénovation, pas de tirs périodiques en 2026

Stand de tir de Vallorbe

Samedi	11 avril	08h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00	Périodiques et entraînement
Samedi	25 avril	14h00 - 18h00	Périodiques et entraînement
Mardi	05 mai	15h00 - 19h00	Périodiques et entraînement
Samedi	09 mai	14h00 - 18h00	Périodiques et entraînement
Mardi	12 mai	15h00 - 19h00	Périodiques et entraînement
Mardi	09 juin	15h00 - 19h00	Périodiques et entraînement

Stand de tir de Villeneuve

Jeudi	26 mars	15h00 - 19h00	CSF uniquement
Jeudi	30 avril	15h00 - 19h00	CSF uniquement
Jeudi	28 mai	15h00 - 19h00	CSF uniquement
Jeudi	25 juin	15h00 - 19h00	CSF uniquement
Jeudi	30 juillet	15h00 - 19h00	CSF uniquement
Jeudi	27 août	15h00 - 19h00	CSF uniquement
Jeudi	24 septembre	15h00 - 19h00	CSF uniquement

Stand de tir de la Rite (Saanen)

Samedi	20 juin	09h00 - 12h00	Périodiques et entraînement
Samedi	29 août	08h30 - 11h00	Périodiques et entraînement

Les stands de L'Isle/Montricher - *Tir fédéral (CSF) uniquement :*

Les tirs CSF ont simultanément lieu à Montricher pour le chamois et à L'Isle pour le lièvre

Vendredi	01 mai	17h00 - 20h00	Tirs d'entraînement + concours + CSF
Mardi	12 mai	17h00 - 20h00	Tirs d'entraînement + concours + CSF
Samedi	06 juin	08h00 - 12h00	Tirs d'entraînement + concours + CSF
Mardi	16 juin	17h00 - 20h00	Tirs d'entraînement + concours + CSF
Mardi	14 juillet	17h00 - 20h00	Tirs d'entraînement + concours + CSF
Samedi	08 août	08h00 - 11h30	Tirs d'entraînement + CSF

Un armurier sera en principe présent dans tous les stands. Sa présence n'est toutefois pas garantie à chaque épreuve.

Renseignements complémentaires auprès de: Marc Besson – 079 320 20 14

tirs-periodiques@chassevd.ch